

**Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips**

Date de révision: 13.04.2016

Page 1 de 6

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit** Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips  
REF 9883491

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fabricant/Fournisseur :	Authorized EU Representative:	Contact :
Henry Schein Inc. 135 Duryea Road Melville, NY 11747 / USA	Henry Schein Services GmbH Monzastrasse 2a 63225 Langen / Germany	cbdeurope@henryschein.com www.henryscheinbrand.com Tel: +49 6103 757 5000

Responsable de la fiche de données de sécurité: Regulatory Affairs Europe - cbdeurope@henryschein.com

**1.4** Numéro d'urgence INTERNATIONAL: **+49 (0)6132 84463** - GBK GmbH (24h 7d/w - 365d/a)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**

**Mention** Attention  
**d'avertissement:**

**Pictogrammes:**

**Mentions de danger**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Recueillir le produit répandu.

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Spécification chimique (préparation): ZnO, Acide gras.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 9883491

Page 2 de 6

### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
1314-13-2	oxyde de zinc			65 - 70 %
	215-222-5	030-013-00-7		
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### **Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

##### **Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

##### **Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

##### **Après ingestion**

Appeler aussitôt un médecin.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau en aspersion. Poudre d'extinction. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Porter un vêtement de protection approprié.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservier le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservier les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.  
Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 9883491

Page 3 de 6

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1314-13-2	Zinc (oxyde de, fumées)	-	5		VME (8 h)	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

##### Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

##### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

##### Protection respiratoire

Eviter ce qui suit : inhalation.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Pâte  
Couleur: marron / blanc

##### Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

##### Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 200 °C

point de décomposition: > 130 °C

Point d'éclair: > 110 °C

Température d'inflammation: > 300 °C

Pression de vapeur: < 1 hPa  
(à 20 °C)

Densité: 2,3 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité: peu soluble

Densité de vapeur: > 1

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.4. Conditions à éviter

forte chaleur.

La décomposition s'opère à partir de températures de : 130 °C

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 9883491

Page 4 de 6

### 10.5. Matières incompatibles

Conserver dans un endroit frais à l'écart des acides.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50: Rat. 2000 mg/kg

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1314-13-2	oxyde de zinc				
	par voie orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	IUCLID	

#### Irritation et corrosivité

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Effet irritant sur l'oeil: Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Préparation non contrôlée.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une introduction dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

#### Code d'élimination des déchets-Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (sauf déchets de cuisine et de restauration ne provenant pas directement des soins médicaux); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses Classé comme déchet dangereux.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3077

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (Zinc Oxide, ZnO)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 9

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 9883491

Page 5 de 6



Code de classement: M7  
Dispositions spéciales: 274 335 601  
Quantité limitée (LQ): 5 kg  
Catégorie de transport: 3  
N° danger: 90  
Code de restriction concernant les tunnels: E

### Autres informations utiles (Transport terrestre)

### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3077  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (Zinc Oxide, ZnO)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: 274, 335  
Quantité limitée (LQ): 5 kg  
EmS: F-A, S-F

### Autres informations utiles (Transport maritime)

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3077  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (Zinc Oxide, ZnO)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A97 A158 A179  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 956  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 400 kg  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 956  
IATA-Quantité maximale (cargo): 400 kg

### Autres informations utiles (Transport aérien)

E1  
: Y956

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 9883491

Page 6 de 6

### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

oui



## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

-

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*